

Tu es étudiant en médecine Trop OVETOOOKÉ pour un job à côté?

L'Agglomération de Vesoul, territoire de pointe en matière de santé te donne UN COUP de POUCE



En échange, à la fin de tes études, exerce ta profession de médecin dans l'agglomération (35 000 habitants) au minimum 2 ans



Perçois un aide de la 2ème à la 6ème année d'études





Renseignements: Agglomération de Vesoul guillaume.perrin@vesoul.fr 03 84 97 12 97



Vesoul.fr